

CIRCUIT DM	LIVRET DU DM	PLAN D' ACTIONS DE REDUCTION DES RISQUES FICHE N° 1				
OBJET : Contenu du livret du dispositif médical						
Si actions de prévention → mettre 1	1	Si actions de protection → mettre 2	Si actions mixtes → mettre 3			
Taux de couverture estimé des actions décrites par rapport aux actions nécessaires pour réduire le risque initial			0%	25%	50%	75% 100%
CADRE GENERAL : Sécurisation du circuit des dispositifs médicaux						
DOMAINE D'APPLICATION :						
DEFINITIONS ET ABREVIATIONS						
DM : dispositif médical CME : commission médicale d'établissement SFPC : société française de pharmacie clinique ETS : établissement de santé HAS : haute autorité de santé CLIN : comité de lutte contre les infections nosocomiales						
ACTIONS DE REDUCTION DES RISQUES						
Désignation de l'action		Constituer le livret du dispositif médical				
Objectifs (principal, opérationnel)		Communiquer la liste exhaustive des dispositifs médicaux référencés avec informations nécessaires à un circuit sécurisé des DM.				
Référentiels : - Contrat bon usage - Référentiel SFPC			Pilote : CME – Comedims		Acteurs associés : Pharmaciens, médecins, infirmiers, préparateurs, etc.	
Mise en Œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1. Etablir le catalogue des DM référencés dans l'ETS selon un mode de classification adapté (Abord/Domaines/CLADIMED/GMDN) en y mentionnant : <ul style="list-style-type: none"> ○ des informations générales (aspects règlementaires, conditions de conservation, interaction, incompatibilité, unités de mesure, abréviation de matériaux, règles d'étiquetage, codes identification, pictogrammes DM emballages, mode de stérilisation, etc.) ○ Bibliographie : recommandations HAS, conférences consensus, fiches de Bon usage (Europharmat- CCLIN-CLIN ...) protocoles de soins validés par l'institution, lien avec sites ○ fichier des DM illustrés (photos) – modalités d'approvisionnement interne - composants à risque - fichier de correspondance – mots clés 2. Mettre à disposition le livret selon un support adapté (intranet – papier...) voire intégrer le livret dans le dossier patient informatisé et la GEF 3. Réaliser la mise à jour en continu 					
Moyens	- Base de données existantes - Support de communication si possible dématérialisé - Responsable de la mise à jour identifié					
Mode de contrôle	- Evaluation régulière du livret auprès des utilisateurs - Taux de consultation					
Validation	Comedims					
Effort	2					
Liens avec d'autres fiches d'action	Formation et information sur Bon Usage des DM (fiche n°18)					
PROCEDURE DEGRADEE :						

EFFETS SECONDAIRES DES ACTIONS

Description des effets secondaires identifiés

Actions de maîtrise des effets secondaires

Taux de maîtrise des risques des effets secondaires	0%	25%	50%	75%	100%
--	-----------	------------	------------	------------	-------------